

Restez attentifs à nos publications, nous aurons besoin de votre appui!



Le rythme du Centre-Sud

1ère édition spéciale négociation

Mars 2018 Votre comité négociation

Pour toutes questions en lien avec la négociation locale, vous pouvez nous contacter au:

Courriel: spssccsmtlnego@outlook.com

Comité exécutif
Tel. 514 861-9331 poste 8320
Courriel : fiq.spss.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de l'institut universitaire Gériatrique de Montréal (IUGM)
Tel. 514 340-2800 poste 3721 fax : 514 379-3530
Courriel : fiqspss.iugm.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de Verdun (SOV)
Tel. 514 362-1000 poste 62872 fax : 514 762-6847
Courriel : fiq.spss.sov@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de Jeanne-Mance + CRDM + CRAN
Tel. 514 861-9331 poste 8309 fax : 514 750-0122
Courriel : fiqspss.jeannemance.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de l'hôpital Chinois
Tel. 514 871-0961 poste : 210
Courriel : fiqchinois@hotmail.com

Unité locale du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Tel. 514 527-4527
Courriel : vinh.tran.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de l'institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal (IRGLM)
Tel. 514 340-2085 poste 4142
Courriel : fiq.irglm@ssss.gouv.qc.ca

Unité locale de l'hôpital Notre-Dame (HND)
Tel. 514 413-8777 poste 27145 fax : 514 412-7531
Courriel : À venir

J'AI MON
QUOTA



Rangée du haut: Sylvie Gignac, Linda Dubuc, Magda Jean-Baptiste, Denis Joubert, Ann Chouinard.
Rangée du bas: Mario Laforest, Richard Normandin, Vincent Veilleux, Vinh Tran, Jean-Louis Lecours Loiselle.

Mot du responsable politique de la négociation locale

Le départ est amorcé pour la négociation de la prochaine convention collective locale du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal relative à nos conditions de travail. Le défi est de taille compte tenu de la diversité de nos missions et de la présence de nos professionnelles en soins dans plus de 140 installations. Avec l'imposition de la loi 10 par le gouvernement libéral, nous faisons face à divers enjeux tels que:

- *la surcharge de travail
- *le temps supplémentaire obligatoire (TSO)
- *la réorganisation du système de santé
- *la fusion de centres d'activités
- *la précarité d'emploi
- *le manque d'écoute de nos supérieurs

Et j'en passe... et ce dans l'objectif d'affaiblir le syndicat.

Pourquoi ne pas renverser cette situation en notre faveur, dire haut et fort notre mécontentement face à cette dégradation de notre système de santé? Les professionnelles en soins doivent être reconnues à leur juste valeur.

Le comité de négociation est là pour porter votre voix, se battre pour nos revendications, refléter à l'employeur notre réalité dans le but d'améliorer nos conditions de travail, pour que nous puissions avoir un environnement de travail sain et sécuritaire, avoir une valorisation professionnelle pour les infirmières, infirmières auxiliaires, et inhalothérapeutes.

Vinh Tran
V-P inf. auxiliaire Co-responsable négociation
SPSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Rappel des 4 grandes priorités de la négociation adoptées par les membres en assemblée générale:

- 1- Stabilisation des postes et des équipes de travail
- 2- Baisse de la charge de travail
- 3- Rehaussement des postes et autosuffisance des centres d'activités
- 4- Conciliation travail/famille et accès aux congés

Rapport d'étape de la négociation:

Nous avons débuté les rencontres avec l'employeur afin de présenter nos priorités de part et d'autre.

Nous avons choisi de déposer les articles de convention en les divisant en 4 blocs distincts. Les discussions sur certains articles de convention ont débuté et sont en pour-parlers pour le moment.

Nous vous tiendrons au courant des développements futurs.

